

Guide pratique des déchets

Édition
2026



Agissons plus malin
trions plus !
jetons moins !

agglopolys.fr



Agglopolys
Communauté
d'agglomération
de Blois

Edito

Depuis plusieurs années, Agglopolys s'est engagée dans une démarche de transition écologique et d'économie circulaire.

Les déchets constituent un véritable enjeu dans la réduction des gaz à effet de serre et la consommation des ressources. Pour diminuer les impacts sur l'environnement et la santé, Agglopolys a fait évoluer son service de gestion des déchets pour favoriser le compostage, améliorer le recyclage et réduire son empreinte carbone.

Ainsi, plus de la moitié des habitants pratiquent le compostage, **les quantités de déchets triés ont augmenté de 120 %** alors que les quantités de déchets incinérés ont diminué. Ces résultats sont très encourageants, mais il reste encore des progrès à faire. En effet, les quantités apportées en déchetterie ne cessent d'augmenter et de nombreuses erreurs de tri sont encore constatées.

Pour améliorer la qualité du tri, vous trouverez dans ce guide un rappel des consignes de tri et les erreurs à éviter. Et **pour réduire vos déchets, des ateliers pratiques et des visites de sites vous sont proposés gratuitement toute l'année.**

Avec Agglopolys, **trions plus, jetons moins !**



Christophe DEGRUELLE,
Président d'Agglopolys,
Communauté d'agglomération de Blois

Réduire ses déchets

Agissons plus malin
trions plus !
jetons moins !

ET SI ON CONSOMMAIT AUTREMENT ?

Réduire notre consommation et le gaspillage

Pistes d'actions :

- Réduire les emballages en achetant en vrac, en utilisant des bocaux et pots réutilisables, en buvant l'eau du robinet ;
- Réduire les biodéchets en luttant contre le gaspillage alimentaire (regarder les dates de péremption, acheter et cuisiner les quantités nécessaires, accommoder ou congeler les restes).

Réutiliser/Réparer tout ce qui peut l'être

Pistes d'actions :

- Prolonger la durée de vie des objets en les réparant ou, s'ils sont encore en bon état, en les donnant ou en les vendant ;
- Réutiliser du mobilier ou des vêtements pour les transformer en un objet personnalisé et leur donner ainsi une seconde vie.



Agglopolys propose des visites et des ateliers gratuits pour vous aider à réduire vos déchets. **Consultez le programme sur agglopolys.fr et inscrivez-vous (dans la limite des places disponibles) !**

AGGLOPOLYS VOUS ACCOMPAGNE...

- Présence de caissons de réemploi dans les déchetteries de La Chaussée-Saint-Victor et Valloire-sur-Cisse, pour vous permettre de déposer des objets encore en bon état (meubles, appareils électriques, objets de loisirs et de décoration...)
- Mise à disposition gratuite de broyeurs de déchets végétaux afin de réutiliser le broyat à domicile et éviter les déplacements en déchetterie. Renseignements au 02 54 58 57 57.



**Le saviez-vous ?
Nos commerçants et artisans eux aussi s'engagent !**

Réduction et tri des déchets, réemploi, consigne, circuit de proximité, produits locaux... font désormais partie des pratiques quotidiennes des entreprises labellisées Eco-défis engagées pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Consulter la liste des professionnels labellisés Eco-défis sur agglopolys.fr

... LES ACTEURS DU RÉEMPLOI AUSSI !

La Ressourcerie Les Bonnes Manières
59 avenue du Président Wilson
41000 Blois Tél. 06 99 93 64 97
facebook.com/ressourcieriedublesois
Vente et collecte de vaisselle, livres, textiles, mobilier, éléments de décoration...

Yaka Blois
33E allée des pins
Village de l'Arrou
41000 Blois
Tél. 09 78 80 62 30
yakablois.fr
Collecte et vente d'objets d'occasion et de vêtements de seconde main

Emmaüs
124bis RN 152
41000 Saint-Denis-sur-Loire
Tél. 02 54 74 46 03
emmaus-blois.com
Collecte et vente de mobilier, vaisselle, vêtements, linge de maison, électroménager, livres...

Le Repair Café de Blois
11 avenue de Blois
41190 Valencisse (Molineuf)
Tél. 06 76 83 70 62
repaircafeblois.com
Atelier réparation d'appareils électriques et électroménagers. Tous les 2^{es} samedis du mois.

ADEPA, Ressourcerie informatique
135 quai Ulysse Besnard
41000 Blois
Tél. 02 54 79 60 29
adepa.info
Reprise, réparation et vente de matériel informatique

Vélo41
6 rue Descartes
41000 Blois
Tél. 07 49 48 03 53
velo41.fr
Reprise et vente de vélos d'occasion

Les consignes de tri

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Tous les emballages (plastique, métal, carton) et les papiers se trient !



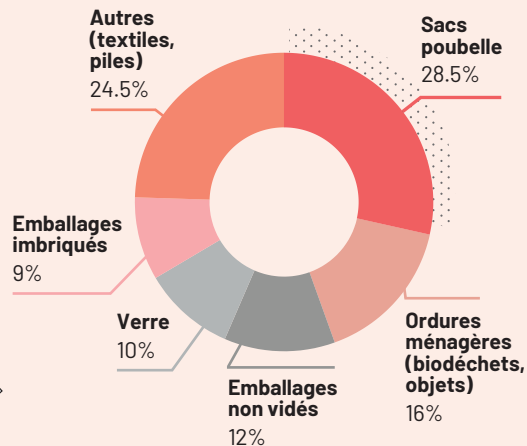
Ils sont à déposer en vrac, bien vidés et séparés dans le bac jaune ou le conteneur de tri.

Si vous souhaitez gagner de la place, il suffit d'aplatir les emballages (cartons, briques) ou de les écraser dans le sens de la longueur (bouteilles plastiques).



LES ERREURS DE TRI LES ERREURS DE TRI LES ERREURS DE TRI LES ERREURS DE TRI

Beaucoup trop d'erreurs de tri sont à déplorer. Chaque année, les « refus de tri » au centre de tri représentent 30 % des quantités collectées et coûtent cher à la collectivité (puisqu'ils repartent par camion pour être incinérés), soit plus de 600 000 € par an !



Erreurs de tri

30 % des quantités collectées

Emballages et papiers, en vrac, vidés et bien séparés

70 % des quantités collectées



Pour trier, une seule question : ce déchet est-il un emballage ?

Un **emballage**, c'est ce qui contient un produit ou un objet et qui sert à le protéger et à le transporter avant son utilisation.

Exemples : pot de yaourt, bouteille de shampoing, carton de céréales, paquet de riz, capsule de café, tube de dentifrice, brique de lait, sachet de gruyère, etc.



PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

Soyons vigilants dans notre pratique du tri, quelques erreurs simples sont à éviter :



Les consignes de tri

LES BIODÉCHETS

Ils constituent près d'1/3 de la poubelle et sont composés à 90 % d'eau !

En les compostant, ces biodéchets se transforment en terreau réutilisable pour le potager, le jardin d'agrément, dans les jardinières. Il peut aussi tout simplement être versé sur la terre, au pied des arbres et des haies et enrichir ainsi le sol.

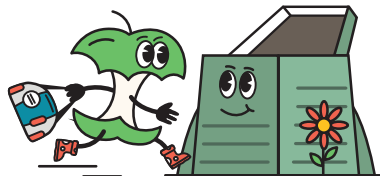
Quels déchets ?

- **les déchets du jardin :** feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille
- **les déchets de la cuisine :** épluchures, restes de fruits et légumes, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain...
- **les déchets de la maison :** essuie-tout, morceaux de cartons bruns, cendres de bois refroidies

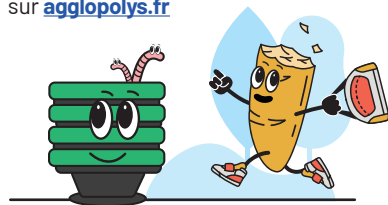


Compostage des biodéchets : A chaque situation, une solution !

- **Vous disposez d'un jardin, le compostage individuel est fait pour vous !** Commandez votre composteur gratuit sur agglopolys.fr



- **Vous habitez en appartement ou en maison sans jardin, deux solutions s'offrent à vous :**
1 / Commandez un lombricomposteur (méthode de compostage d'intérieur qui utilise des vers de terre pour transformer les déchets organiques en engrais naturel) sur agglopolys.fr



- **2 /** Mobilisez vos voisins pour créer un composteur collectif au sein de votre résidence, au pied de votre immeuble ou au sein de votre quartier. Il en existe déjà plus de 60 en pied d'immeuble ! **Agglopolys vous accompagne pour réaliser ce projet (fourniture et installation du site de compostage, formation des participants, suivi des sites). Pour tous renseignements : 02 54 58 57 57**



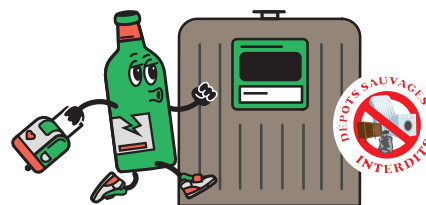
LE VERRE

Tous les emballages en verre se trient : bouteilles, flacons, pots et bocaux.

Ils sont à jeter bien vidés dans le conteneur de tri.



PAS DE DÉPÔT ENTRE 20H ET 8H POUR LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE



LES TEXTILES ET CHAUSSURES

Les vêtements, le linge de maison, les chaussures sont à déposer propres, secs et dans des sacs fermés dans l'une des 80 Habits box. Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

Vous pouvez aussi faire un don auprès d'associations (Croix Rouge, Secours populaire, Secours catholique...).



Où trouver les Habits box et les Points Verre ?

Plus de 450 Points Verre et 80 Habits box sont répartis sur tout le territoire d'Agglopolys. **Pour connaître les plus proches de chez vous, consultez la carte interactive sur agglopolys.fr**

LES ORDURES MÉNAGÈRES

C'est tout ce qui reste une fois qu'on a trié les déchets :

- **les objets en plastique** (brosse à dent, figurine et jouet, briquet, assiette, gobelet et couvert en plastique...),



- **les déchets de nettoyage** (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre, litière, serviette en papier...),



- **les déchets d'hygiène** (couche, coton-tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...),

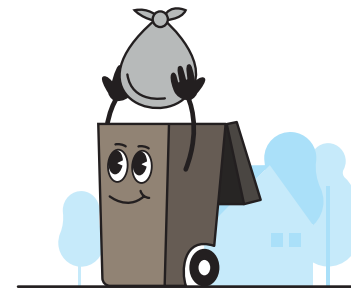


- **les os, arêtes et coquillages, les restes de viande et de poisson.**



Ces déchets sont à jeter dans des sacs poubelles fermés, avant d'être déposés dans le bac gris ou les conteneurs enterrés.

Ils seront acheminés à l'unité de valorisation énergétique Valcance pour incinération. L'énergie ainsi récupérée permet de produire de l'électricité et d'alimenter le réseau de chaleur urbain de Blois.




Les modalités pratiques


QUAND VOS BACS SONT-ILS COLLECTÉS ?

Les bacs gris et jaunes sont collectés en alternance.

Pour connaître les jours de collecte, consulter le calendrier de collecte, le site agglopolys.fr ou appeler la Direction Déchets au 02 54 58 57 57.

📅 Ne ratez plus aucun jour de collecte ! Sur agglopolys.fr, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !

 La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h.

 Pour l'hyper-centre de Blois, la collecte s'effectue le soir à partir de 18h.

Et les jours fériés ?

La collecte est maintenue les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

Pour 2026

Jour de collecte	Décalé au
1^{ER} JANVIER	
Jeudi 01/01	➤ Vendredi 02/01
Vendredi 02/01	➤ Samedi 03/01
1^{ER} MAI	
Vendredi 01/05	➤ Samedi 02/05
25 DECEMBRE	
Vendredi 25/12	➤ Samedi 26/12

COMMENT UTILISER ET ENTREtenir VOS BACS ?

Les bacs mis à disposition par Agglopolys sont sous votre responsabilité. Vous devez donc en assurer l'entretien, les garder en bon état et les retirer de la voie publique après la collecte.

Pour obtenir un bac ou le faire réparer, prendre contact avec la Direction Déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.

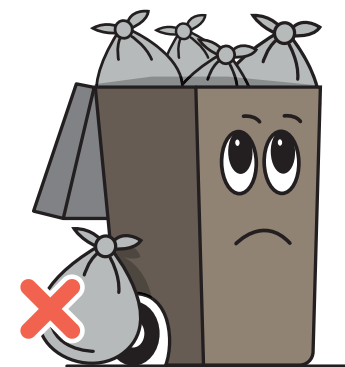
Utilisation et présentation des bacs

- Dans le bac jaune, les emballages et les papiers doivent être jetés en vrac, bien vidés et séparés. Les sacs remplis de déchets sont interdits.
- Dans le bac gris, les déchets doivent être jetés dans des sacs poubelles bien fermés et étanches. Pas de déchet en vrac dans le bac.
- Les bacs jaunes et gris contenant du verre, des déchets végétaux, des gravats, des déchets dangereux, des appareils électriques, des déchets volumineux, des cendres ne seront pas collectés. Ces déchets doivent être apportés à la déchetterie ou au Point Verre pour les emballages en verre.
- Les bacs jaunes contenant des sacs poubelle ne seront pas collectés.
- Les bacs doivent être rentrés dès que possible après la collecte. Ils ne doivent pas rester sur la voie publique.

Merci de présenter le bac avec la poignée tournée vers la route, le couvercle fermé et bien visible sur la voie publique. Si possible rapprochez-le de celui de votre voisin.

Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs

- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate de soude ou en pulvérisant du vinaigre blanc.
- En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
- Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.




LES SACS ET CARTONS AU SOL NE SERONT PAS RAMASSÉS.

Déchetterie, mode d'emploi

LA DÉCHETTERIE PERMET AUX HABITANTS DE DÉPOSER ET TRIER LES DÉCHETS QUI, EN RAISON DE LEUR VOLUME, DE LEUR POIDS OU DE LEUR NATURE, NE PEUVENT ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

dans la limite de 1m³/jour/foyer



LES DÉCHETS INTERDITS



Pour connaître la liste des repreneurs et des entreprises spécialisées, appeler la Direction Déchets d'Agglopolys au 02 54 58 57 57.

* Tri du mobilier dans 5 déchetteries : Blois Nord, Cellettes, La Chaussée-Saint-Victor, Valloire-sur-Cisse et Vineuil

** Déchets des activités de bricolage et de jardinage : peinture, vernis, solvant, engrais, répulsif...

Les bonnes pratiques

- Respecter le personnel et les autres usagers
- Ne pas encombrer le quai avec le véhicule
- Ne pas rentrer dans les locaux réservés aux déchets dangereux
- Se conformer aux consignes de tri
- Ne pas récupérer des objets dans les bennes
- Ne descendre en aucun cas dans les bennes



VEILLER À COUVRIR LES REMORQUES (BÂCHES) POUR ÉVITER LES ENVOLS DE DÉCHETS SUR LE TRAJET.
TOUT DÉCHET ABANDONNÉ EST CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE ET PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 1500 €.

UN SERVICE À DOMICILE

Vous n'avez pas de véhicule pour vous rendre à la déchetterie ou vous avez de trop grandes quantités de déchets à transporter ?

Agglopolys propose un service payant d'enlèvement à domicile des encombrants ou de mise à disposition de benne(s).

10 DÉCHETTERIES À VOTRE DISPOSITION

L'accès aux déchetteries est gratuit et uniquement réservé aux habitants d'Agglopolys.

VÉRIFIER LES HORAIRES D'OUVERTURE UNIQUEMENT SUR LE SITE AGGLOPOLYS.FR

Les horaires

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Blois Nord 159, avenue de Châteaudun, 02 54 78 27 73	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Blois Sud 17 rue des Prés d'Amont, 02 54 78 26 20	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Candé-sur-Beuvron Rue de Chabotte, 02 54 79 49 74	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Cellettes Chemin de Charlemagne, 02 54 70 49 58	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Herbault Chemin des Sablières, 06 88 09 84 08	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chapelle-Vendômoise Rue de la Gare, 02 54 51 19 05	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chaussée-Saint-Victor 9 rue René Descartes, 02 54 58 92 18	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valencisse (Molineuf) Chemin des Petits Bois	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse) Route de Coulanges, 02 54 20 47 85	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Vineuil Rue des Eglantiers, 02 54 42 88 57	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ



MATIN : 9H-12H30 / APRÈS-MIDI : 14H-17H30

Fermeture des portes à 12h20 et 17h20.

Fermeture dimanche et jours fériés.

CES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXCEPTIONNELLES (CANICULE, NEIGE, VERGLAS...).

Les horaires d'été

Période : du 1^{er} juillet au 31 août

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Blois Nord 159, avenue de Châteaudun, 02 54 78 27 73	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Blois Sud 17 rue des Prés d'Amont, 02 54 78 26 20	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Candé-sur-Beuvron Rue de Chabotte, 02 54 79 49 74	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Cellettes Chemin de Charlemagne, 02 54 70 49 58	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Herbault Chemin des Sablières, 06 88 09 84 08	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chapelle-Vendômoise Rue de la Gare, 02 54 51 19 05	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	* OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
La Chaussée-Saint-Victor 9 rue René Descartes, 02 54 58 92 18	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valencisse (Molineuf) Chemin des Petits Bois	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Valloire-sur-Cisse (Chouzy-sur-Cisse) Route de Coulanges, 02 54 20 47 85	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ
Vineuil Rue des Eglantiers, 02 54 42 88 57	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ



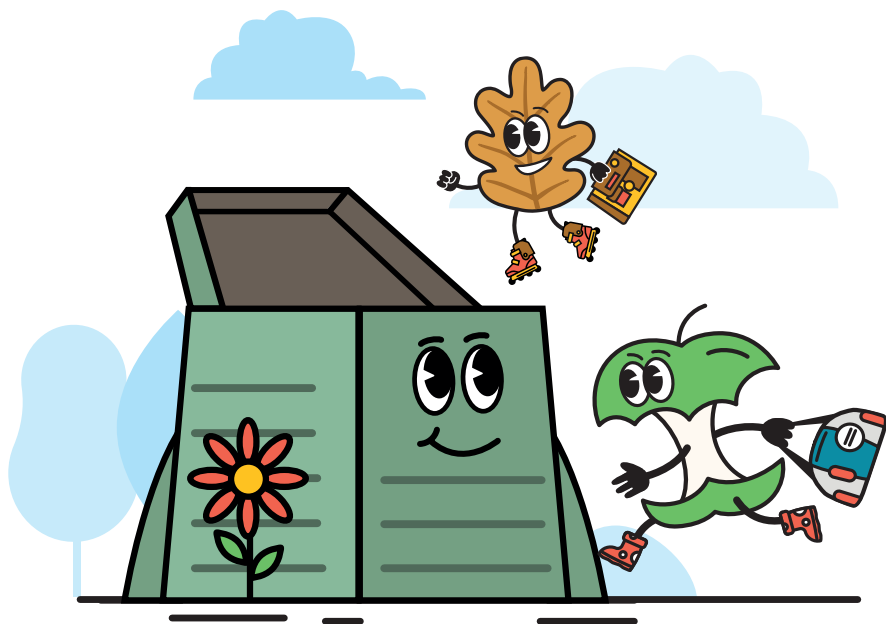
MATIN : 7H-12H30 / APRÈS-MIDI : 13H-14H

*MATIN : 9H-12H30

Fermeture des portes à 12h20 et 13h50.

Fermeture dimanche et jours fériés.

En route pour une nouvelle vie !



Agglopolys **Direction Déchets** **et Économie circulaire**

152 avenue de Châteaudun, 41000 Blois
Tél. 02 54 58 57 57 • info.dechets@agglopolys.fr

agglopolys.fr

Suivez-nous sur Facebook :

 AgglomérationBlois



CITEO

